



## Factures impayées de mon ex

Par **Pepettee**, le **05/02/2013 à 12:20**

Bonjour,

Voilà près d'un an que je me fais mener en bateau par mon ex.

Ayant lui des dettes, j'ai pris son abonnement de téléphone à mon nom. Lors de notre séparation, il devait finir de payer les factures et j'ai résilier le contrat qui devait prendre fin au mois de juillet 2012.

Il a refusé de me rendre la puce de ce téléphone et l'a donné à sa nouvelle conjointe et je me retrouve a devoir payer près de 4000 euros de téléphone.

Aujourd'hui après des promesses de remboursements tous les mois, rien n'avance et je me retrouve avec des grosses difficultés financières à cause de cela. En particulier, l'impossibilité de faire un prêt pour remplacer ma voiture, ce qui risque de me coûter mon emploi.

Quel recours puis-je avoir ?

D'avance merci pour vos réponses.

Par **amajuris**, le **05/02/2013 à 12:23**

bjr,

si vous pouvez prouver que votre ex vous doit de l'argent, vous pouvez assigner votre ex

devant un tribunal, sans garantie de succès.

cdt